ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANNT
CERCLE DE TAROUDANT
ANNEXE DE FREIJA
CT DE SIDI AHMED OU ABDALLAH

Décision d'annulation

Avis d'achat sur bon de commande n° :12 /2025

Relatif à : Location d'engin avec gasoil et chauffeur pour l'aménagement de piste du Douar Tilioua au centre Aglagal dans la Commune Territoriale de Sidi Ahmed ou Abdallah.

- Vu le Dahir n° 1-15-85 du 07 juillet 2015, portant promulgation de la loi organique n° 113.14 relative aux communes.
- Vu le paragraphe a) de l'alinéa 2 de l'article 48 du décret n°: 2.22.431 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Considérant le désistement du soumissionnaire retenu pour l'exécution de la prestation.

Le Président de la commune de Sidi Ahmed ou Abdallah décide :

ARTICLE 1 : L'annulation de l'avis d'achat sur bon de commande n° : 12/2025 relatif à : Location d'engin avec gasoil et chauffeur pour l'aménagement de piste du Douar Tilioua au centre Aglagal dans la Commune Territoriale de Sidi Ahmed ou Abdallah, à cause du désistement de l'entrepreneur retenu pour la réalisation de cette prestation.

ARTICLE 2 : Un autre avis d'achat par bon de commande sera publié au portail des marchés publics sur le site : www.marchespublics.gov.ma.

Sidi Ahmed ou Abdellah, Le :02/03/2026
Le président de la CT

C.T SIDI AHMED OU Abdellah
Le Président
MOHAMED Nait Si